



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le
projet de loi n° 147 – Loi concernant l'interdiction
d'intenter certains recours liés à l'utilisation des véhicules
hors route dans les sentiers faisant partie du réseau
interrégional

Procès-verbal de la séance du 14 novembre 2017

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 3808-20171115

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MARDI 14 NOVEMBRE 2017.....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	2

ANNEXES

- I. Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus
- II. Liste des mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus
- III. Liste des documents déposés

Séance du mardi 14 novembre 2017

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 147 – Loi concernant l'interdiction d'intenter certains recours liés à l'utilisation des véhicules hors route dans les sentiers faisant partie du réseau interrégional (Ordre de l'Assemblée le 2 novembre 2017)

Membres présents :

M. Iracà (Papineau), président

M. Bolduc (Mégantic)

M. Boucher (Ungava)

M. Bourgeois (Abitibi-Est)

M. Charette (Deux-Montagnes), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de transports, en remplacement de M. Martel (Nicolet-Bécancour)

M. H. Plante (Maskinongé)

M. Ouellet (René-Lévesque), porte-parole de l'opposition officielle en matière de transports

M. Pagé (Labelle) en remplacement de M. Gaudreault (Jonquière)

M. Roy (Bonaventure)

M. Simard (Dubuc)

M^{me} Tremblay (Chauveau), ministre déléguée aux Transports

Témoins (par ordre d'intervention) :

Fédération des clubs de motoneigistes du Québec :

M. Mario Gagnon, président

M. Stéphane Desroches, directeur général

M. Michel Garneau, gestionnaire relations externes et développement stratégique

Fédération québécoise des clubs quads :

M. Alain Decoste, président

M. Danny Gagnon, directeur général

Centre québécois du droit de l'environnement :

M^e Michel Bélanger, co-fondateur, membre honoraire et membre du comité juridique

Club motoneige Diable et Rouge :

- M^{me} Nacera Krim, chargée de projets, Fédération des clubs de motoneigistes du Québec
- M. Mario Gagnon, président, Fédération des clubs de motoneigistes du Québec
- M. Stéphane Desroches, directeur général, Fédération des clubs de motoneigistes du Québec
- M. Michel Garneau, gestionnaire relations externes et développement stratégique, Fédération des clubs de motoneigistes du Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 33, M. Iracà (Papineau) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M^{me} Tremblay (Chauveau), M. Ouellet (René-Lévesque) et M. Charette (Deux-Montagnes) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec.

À 10 h 33, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Fédération québécoise des clubs quads.

À 11 h 12, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

À 15 h 30, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend le Centre québécois du droit de l'environnement.

À 16 h 18, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Club motoneige Diable et Rouge.

M. le président dépose les mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus.

Avec la permission de M. le président, M. Pagé (Labelle) dépose le document coté CTE-089 (annexe III).

À 16 h 59, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au mardi 21 novembre 2017, à 18 heures, où elle poursuivra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Louissette Cameron

Alexandre Iracà

LC/ag

Québec, le 14 novembre 2017

ANNEXE I

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Fédération québécoise des clubs quads	001M
Fédération des clubs de motoneigistes du Québec	003M
Club motoneige Diable et Rouge	004M
Centre québécois du droit de l'environnement	002M

ANNEXE II

Liste des mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Liste des mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Barreau du Québec

005M

ANNEXE III

Liste des documents déposés

Liste des documents déposés

Ministre délégué aux Transports et ministre responsable de la région de l'Outaouais, [Communiqué de presse – Véhicules hors route – Québec annonce une alternative au sentier de motoneiges entre Saint-Faustin-Lac-Carré et Mont-Tremblant] 18 avril 2011. 2 f. Déposé le 14 novembre 2017.	CTE-089
--	---------